

## Séjour de mobilité à la Harvard Law School en 2024

### Informations aux étudiantes et étudiants en droit en Maîtrise et en Doctorat

Un accord conclu entre la Faculté de droit et la Harvard Law School (HLS) prévoit l'échange d'un-e étudiant-e de Maîtrise (voire en troisième année de Bachelor) et d'un-e étudiant-e en Doctorat par année académique pour un séjour d'un semestre, en automne.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture du concours pour l'année 2024.

Le délai de dépôt des dossiers de candidatures sera fixé au **lundi 26 février, à 12h**. Le dossier devra être envoyé par courriel en version pdf au Secrétariat des étudiants de la Faculté de droit ([secretariat-etudiants-droit@unige.ch](mailto:secretariat-etudiants-droit@unige.ch)).

Le dossier de candidature devra comprendre les documents suivants :

- *Pour l'ensemble des candidat.es :*
  - Un *curriculum vitae* ;
  - Les procès-verbaux des résultats obtenus jusqu'à ce jour à l'Université ;
  - Une lettre de motivation en anglais expliquant le projet académique ;
  - Le résultat au TOEFL, selon les spécifications de la *law school* d'Harvard: "All applicants from non-English speaking countries who did not receive their full-time legal education entirely in the English language must take the TOEFL (Test of English as a Foreign Language) examination within two years prior to submitting their applications. The Graduate Program requires a minimum score of 100 on the internet-based test (with a minimum score of 25 on each subsection)."<sup>1</sup> **Attention aux délais pour vous présenter à ce test;** renseignez-vous suffisamment à l'avance : la réussite de ce test doit être attestée au moment du dépôt de la candidature.

---

<sup>1</sup> <http://hls.harvard.edu/dept/graduate-program/llm-application-deadlines-and-materials/>

- *En sus, pour les doctorant.es :*
- une lettre de recommandation du directeur de thèse.

Les candidat.es retenu.es après une première sélection effectuée principalement sur la base de leurs résultats académiques seront reçu.es par le comité de sélection pour un entretien en anglais, le 7 mars 2024.

Les dossiers sélectionnés seront transmis à la HLS. La décision finale appartient à cette institution et dépend de la réciprocité. Elle sera communiquée en mai 2024. Les étudiants.e en Maîtrise pourront suivre des cours de JD, éventuellement aussi certains cours de LL.M.

### Financement du séjour

Le ou les étudiant-es sélectionné-es bénéficieront de l'exemption des taxes d'encadrement durant leur séjour à la HLS. Cependant aucune bourse spécifique à ce séjour n'est offerte, il est ainsi important de planifier les solutions de financement du séjour.

Diverses bourses sont proposées par l'Université de Genève ou ses partenaires, et l'offre est disponible sur le site de l'Université de Genève : <https://www.unige.ch/dife/social-finances/aides-financieres/>